

DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° DE2026_40/267
	Du 30 avril 2026 à 18 heures 30
<u>NOMBRE :</u> De Conseillers en exercice : 27 De Présents : 20 De Votants : 27 Absents ayant donné procuration : 7 Absents excusés sans procuration : - Absents non excusés sans procuration : - <u>Objet :</u> CIMETIERE- modification des tarifs et dimensions des concessions	L'an deux mille vingt-six, le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence d'Isabelle MAZAY, 1 ^{ère} Adjointe, Etaient présents : Mesdames et Messieurs Isabelle MAZAY ; Marc SERVILE ; Catherine LAPIERRE ; Cyril GUERRE ; Jérôme BALLESTEROS ; Odile GIOVANNELLI ; Pascal MIARD ; Philippe GALLI ; Marcel DESPROGES ; Didier PAQUETTE ; Philippe LOYAU ; Nathalie PERROT ; Valérie MARINARO ; Gwendoline PELLISSIER ; Morganne SAUNIER ; Patrick ETIENNE ; Elisabeth CRES ; Loïc CODOU ; Florence COMTE ; Antoine GIRON Etaient absents excusés avec procuration : Jean-Luc CHAILAN pouvoir à Marc SERVILE, Ruben VANEL pouvoir à Cyril GUERRE, Gautier CASES pouvoir à Isabelle MAZAY, Sophie GIMENO pouvoir à Catherine LAPIERRE, Sophie ESCUDIER pouvoir à Philippe GALLI, Florence DUSSAUT pouvoir à Odile GIOVANNELLI ; Pauline DELOFFRE pouvoir à Nathalie PERROT Etaient absents excusés sans procuration : 0 Etaient absents non excusés sans procuration : 0

Madame Isabelle MAZAY rapporteur,

Rappelle la délibération en date du 17 mars 2022, concernant les tarifs des concessions au cimetière, ainsi que la délibération en date du 25 octobre 2013 modifiant les tarifs et les dimensions des concessions

Afin de répondre aux demandes des administrés, notamment en matière de création d'emplacements destinés à l'installation de cavurnes dont la pose restera à leur charge, il est proposé d'aménager des concessions de terrain de dimensions 1m x 1m sur des espaces disponibles non exploités du cimetière.

Il est également proposé de fixer un tarif spécifique pour ces concessions, lesquelles seront exclusivement attribuées à titre perpétuel, les autres tarifs demeurants inchangés.

Le rapport de Madame Mazay, entendu,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents,

APPROUVE l'exposé et valide les tarifs proposés :

Concessions de terrain perpétuelles :

Concession pour cavurne : 1 x 1 soit 1m² : : tarif → 250 €

Concessions simples : 2.50 x 1,10 soit 2.75 m² : tarif → 500 €

Concessions doubles 2.50 x 2 soit 5 m² : tarif → 900 €

Concessions de terrain cinquantenaires :

Concessions simples : 2.50 x 1,10 soit 2.75 m² : tarif → 400 €

Concessions doubles : 2.50 x 2 soit 5 m² : tarif → 700 €

Concessions de terrain trentenaires :

Concessions simples : 2.50 x 1,10 soit 2.75 m² : tarif → 250 €

Concessions doubles : 2.50 x 2 soit 5 m² : tarif → 450 €

Columbarium – case 2 urnes :

Case de columbarium 15 ans : tarif 550 €

Case de columbarium 30 ans : tarif 880 €

Cases de columbarium perpétuelle : tarif 1 300 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou à défaut l'élu délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

A Caveirac, le 11 mai 2026

Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} adjointe
Isabelle MAZAY



Le Secrétaire de séance
Pascal MIARD

.....



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>